



RECOMMANDATIONS DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

**LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : POUR UNE PLUS GRANDE
PARTICIPATION DES JEUNES**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION EN LIGNE SUR LE PLAN
D'ACTION 2013-2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PARCS**

FÉVRIER 2012

Préoccupés par les changements climatiques et la qualité de leur milieu de vie, les membres du Forum jeunesse de l'île de Montréal se prononcent dans le cadre de la consultation en ligne sur les changements climatiques menée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Nos recommandations se concentrent sur le rôle des jeunes et sur l'aménagement du territoire.

I - Les jeunes en action

Sensibiliser les jeunes

Les jeunes et l'ensemble de la population sont de plus en plus conscients des impacts des changements climatiques sur la qualité de l'environnement et dans leur quotidien. Afin de poursuivre les efforts de sensibilisation des jeunes, le FJÎM appuie les mesures proposées par le ministère qui visent à rejoindre les jeunes à travers des activités scolaires, parascolaires et culturelles.

Le FJÎM et ses partenaires font également leur part, à travers le projet Verdir Montréal, ils organiseront un bioblitz citoyen réunissant des scientifiques et des citoyens dans le but de dresser un inventaire de la biodiversité que l'on retrouve à Montréal.

Les mettre en action

Il est important de miser sur les jeunes afin qu'ils deviennent des agents multiplicateurs auprès de leurs pairs et de leur famille, qu'ils poussent les gens à se mobiliser pour poser des gestes permettant de protéger notre environnement. Il est primordial de mettre les jeunes en action à travers des initiatives concrètes.

À titre d'exemple, le FJÎM, toujours à travers son projet Verdir Montréal, offre des opportunités d'emplois dans les métiers du verdissement à des jeunes éloignés du marché du travail, en plus de créer des patrouilles vertes qui parcourront le réseau des HLM montréalais afin d'aider à verdir et à entretenir les terrains revitalisés.

Leur faire prendre part aux décisions

Il est également important que les jeunes participent à la prise de décisions. Dans ce cas, la présence des jeunes dans les conseils d'administration des instances publiques liées aux secteurs mentionnés dans la Stratégie et le Plan d'action est essentielle pour assurer une relève dans ces organisations, de même qu'une diversité des points de vue. Le FJÎM recommande plus particulièrement une augmentation de la représentation des jeunes dans les organismes de transport.

Recommandations

- Afin qu'ils deviennent des agents multiplicateurs, sensibiliser les jeunes aux impacts des changements climatiques et les rejoindre dans les lieux où ils se trouvent (Maisons de jeunes, parcs, écoles, centres communautaires, etc.);
- Soutenir des projets qui permettent aux jeunes de poser des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques;
- Augmenter la présence des jeunes dans les lieux décisionnels des instances publiques, notamment des organismes de transport.

II – Un territoire réaménagé

L'aménagement du territoire a une incidence majeure sur la qualité du milieu de vie des citoyennes et citoyens. Les membres du Forum jeunesse sont particulièrement préoccupés par l'exode des jeunes familles vers les banlieues qui entraîne souvent une augmentation du nombre de déplacements solo en voiture, phénomène qui n'est pas sans conséquence sur la hausse des émissions de GES. En guise de solutions, le FJÎM opte pour un aménagement du territoire qui permet de densifier les territoires de la grande région de Montréal et d'accorder la priorité au développement du transport collectif et actif.

Densifier le territoire

Le FJÎM soutient que de nouvelles formes de développement et d'aménagement centrées sur les citoyennes et citoyens doivent être adoptées par les municipalités, avec un appui du gouvernement du Québec pour leur réalisation. Plus particulièrement en termes de densification des espaces et de développement du transport collectif et actif.

Sur le plan de la densification, le FJÎM préconise l'aménagement de quartiers dynamiques et verts, qui offrent une mixité de fonctions, incluant des commerces de proximité, des lieux de travail et d'études, des habitations, un accès facile au transport collectif, à des pistes cyclables, un milieu convivial pour la marche, en plus d'assurer une mixité sociale.

Développer en priorité le transport collectif et actif

Le secteur du transport représente une source centrale d'émissions de GES. Pour le Grand Montréal, en 2006, le transport routier était responsable de 38 % des émissions, une augmentation de 27 % entre 1990 et 2006¹. Des mesures doivent être mises en place rapidement pour freiner cette hausse.

Les jeunes sont de grands utilisateurs du transport en commun et souhaitent qu'il devienne une véritable option pour un plus grand nombre de personnes. Le gouvernement du Québec doit se fixer des objectifs ambitieux quant à la hausse du transfert modal de l'automobile vers le transport collectif et actif. D'ailleurs, à titre de membre de l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec (TRANSIT), le Forum jeunesse appui ses demandes quant à la hausse des investissements pour développer et améliorer ce mode de transport.

Recommandations

- Soutenir les municipalités dans la densification des nouveaux développements et des espaces déjà occupés des centres urbains;
- Fixer des cibles ambitieuses pour assurer le transfert modal vers le transport collectif et le transport actif;
- Accorder la priorité au transport collectif et aux modes alternatifs à l'auto solo dans le réseau routier actuel et ses réfections;

¹<http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/indicateursMetropolitains.php?indicateur=1124&echelle=2&periode=2006&type=S&enligne=false>

- Accroître le financement accordé au développement et à l'entretien des réseaux de transport collectif et actif.

Qu'il s'agisse de la participation des jeunes à la lutte aux changements climatiques ou encore de la réalisation de nouvelles formes d'aménagement du territoire, le FJÎM est persuadé qu'il y a urgence d'agir pour assurer un environnement de qualité aux citoyennes et citoyens des milieux urbains et de l'ensemble du Québec. Les défis sont énormes, il est temps de passer à l'action et d'impliquer les jeunes.